

Rapport d'activité 2023 de la cellule d'écoute de Génération Écologie

En application de la Charte de l'action écoféministe contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, l'équipe référente de la cellule d'écoute désignée par délibération du conseil national le 8 janvier 2023 présente son rapport d'activité pour l'année 2023.

Amendement de la Charte de l'action écoféministe

Après deux années de fonctionnement, la cellule d'écoute a proposé d'amender la Charte de l'action écoféministe contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, de manière notamment à l'élargir à toutes les formes de violences.

La Charte amendée a été adoptée par le conseil national réuni le 8 Janvier 2023, à l'unanimité.

Composition de la cellule d'écoute

Dorothee Ebozoo Eyaa a été désignée comme nouvelle membre de la cellule écoute de Génération Écologie, par délibération du conseil national le 8 janvier 2023. Dans le but de respecter l'engagement de confiance et de confidentialité donné par l'équipe précédente, tous les anciens dossiers ont été archivés, les nouvelles recrues de l'équipe référente ne pouvant pas avoir accès aux dossiers anciens en raison des règles de confidentialité.

Dorothee, membre active de Génération Écologie sur son territoire, et membre de la commission écoféministe depuis ses débuts, était déjà formée à l'écoute active dans le cadre de ses fonctions professionnelles et managériales, ainsi qu'à la communication non violente.

Rappel sur le rôle de la cellule d'écoute

Chacune et chacun doit pouvoir évoluer et se sentir bien au sein de notre mouvement. La cellule d'écoute est la structure à contacter si un membre est victime ou témoin de comportements inappropriés ou violents de toute nature, de la part ou à l'encontre de membres de Génération Écologie.

La cellule s'applique une règle de confidentialité absolue de tout ce qui est partagé dans ce cadre.

Les personnes qui saisissent la cellule d'écoute restent également souveraines sur leur situation en toute circonstance, c'est-à-dire qu'aucune action n'est menée par la cellule d'écoute sans leur accord. La cellule d'écoute ne se substitue pas aux institutions appropriées (associations d'aide aux victimes, plainte judiciaire, etc) ni à une éventuelle action en justice, mais elle peut apporter un soutien moral à toute personne qui en fait la demande. Elle permet de s'assurer que Génération Écologie est un mouvement qui applique en interne ses principes de non-violence et d'écoféminisme.

Saisines

Année	Nb de saisines et contacts	Nb de réunions	Nb de pièces étudiées	Mesures prises par le Conseil Exécutif
2021	2	13	42	<ul style="list-style-type: none"> • 1 refus d'adhésion • 1 refus d'accès aux responsabilités
2022	8	32	130	<ul style="list-style-type: none"> • 2 exclusions
2023	5	20	13	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Limitation d'accès à certains fils Télégram

Le nombre de saisines a baissé en 2023. Une nouvelle campagne interne d'information sur la Charte de l'action écoféministe contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, et sur l'existence et le fonctionnement de la cellule écoute devra être envisagée, afin de nous assurer de la visibilité de ce dispositif pour toute personne qui rencontrerait des problèmes, au sein du mouvement ou à l'extérieur, relevant de son périmètre d'action.

En 2023, toutes les personnes qui ont contacté la cellule d'écoute ont été entendues et accompagnées au moment où elles en avaient besoin. Il s'agit de situations de violence morale et de comportements toxiques liés à des enjeux de pouvoir, parfois de sexisme, mais aussi de personnes ayant besoin de parler d'une situation vécue à l'extérieur du mouvement mais impactant fortement leurs engagements à Génération Écologie et ayant besoin de se confier et d'avoir du soutien. La cellule apporte en effet un accompagnement pour tout type de situation à laquelle sont confrontées les adhérentes et adhérents, y compris dans un cadre personnel ou professionnel.

Aucune situation n'a donné lieu à des exclusions, contrairement à 2022, les faits concernés n'en relevant pas. La plupart des interventions de la cellule d'écoute se sont situées dans une logique d'accompagnement, de sensibilisation ou de prévention.

Le faible nombre de saisines peut ne pas représenter la réalité si la cellule d'écoute n'est pas suffisamment connue au sein de Génération Écologie.

D'autre part, la cellule d'écoute a pris une part active aux réflexions du mouvement sur l'amélioration de sa communication interne, particulièrement en ce qui concerne la tonalité des conversations numériques, qui peuvent vite dérapier dans des attitudes ressenties comme harcelantes, et du respect des règles de bienveillance. Elle a ainsi contribué à ce que chacune et chacun ait une meilleure vigilance à la façon dont son propos va être reçu.

Enfin, lors de la convention nationale, elle s'est assurée que toutes les personnes candidates aux instances du mouvement avaient bien signé la Charte de l'action écoféministe et étaient sensibilisées aux règles du mouvement en la matière.

Bilan et perspectives

Le 17 décembre 2023 lors de la convention nationale de Génération Écologie, l'élection d'Anaïs Widiez comme secrétaire générale étant incompatible avec sa qualité de membre de la cellule d'écoute, celle-ci s'en est mise en retrait en attendant le renouvellement de l'équipe au prochain conseil national.

L'équipe de la cellule écoute a donc recherché de nouvelles personnes pour prendre le relais, ayant le profil d'une forte appétence pour le sujet et une forte affinité avec l'équipe en place.

La nouvelle équipe ainsi formée devra suivre une formation, obligatoirement en présentiel, sur les sujets relevant de la cellule écoute, en fonction des besoins et des connaissances déjà acquises par ses nouvelles membres.